

A SON ALTESSE LE GRAND VIZIR

Les agressions meurtrières des Grecs, qui se sont rués brutalement contre notre Asie Mineure, foulant aux pieds les traités historiques, les lois civiles et les articles les plus clairs et les plus nets du Code du droit des gens, ont causé dans le monde musulman une profonde anxiété et donné lieu à un mouvement national parfaitement décidé.

Nous, qui avons assisté en personne à des actes tragiques pleins de sauvagerie et de cruauté, que les Grecs n'ont point hésité à commettre au grand jour et sous les yeux mêmes des puissances civilisées, et qui avons constaté que pas une seule voix ne s'est élevée pour défendre notre honneur et notre existence nationale, avons pris la résolution inébranlable et fait le serment de nous en remettre à nous-mêmes du soin de sauver par nos propres moyens notre existence et notre honneur. Dans le but de mettre en pratique cette résolution formelle, expression d'une conviction nationale inébranlable, nous nous sommes réunis en congrès pour refouler hors de l'Asie Mineure nos ennemis historiques, les Hellènes. Après délibération, le Congrès, qui est décidé à poursuivre jusqu'au bout sa lutte pour le salut de la patrie et à se grouper autour du Trône Impérial de notre vénéré souverain le Sultan, prend la liberté de soumettre à notre Gouvernement impérial ce qui suit :

1^o L'Asie Mineure est turque et musulmane, comme les principes de M. Wilson l'ont établi. Aucun ennemi ne peut fouler ce sol sacré. L'Anatolie entière est résolue à exterminer l'ennemi qui se hasarderait à mettre le pied sur notre sol : pour cela elle continuera sa lutte jusqu'à la mort.

2^o Nous prêterons l'appui de toute notre force, aussi bien morale que matérielle, au Gouvernement qui voudra bien rechercher les moyens pour arriver à ce but.

3^o Notre Congrès national n'agit au nom d'aucun